



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXCEPTIONNELLE DU 21 OCTOBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 21 octobre, les membres du Conseil municipal de la commune de Fretigney-et-Velloreille se sont réunis à 20h30 salle de Conseil de la MAIRIE sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 18 octobre 2021, conformément à l'article L2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes : Nicole MILESI, Marie-Noëlle CHARLES, Aurore AIGNELOT, Isabelle CÊTRE-LANGONET, Cyrielle GROVEL.
MM. : Christian NOLY, Christian TISSOT, Florian CRUCEREY, Claude GINESTET, Serge GORRIS, Régis RIVET, Luc TOUDOUZE.

Absents excusés : Mme Lydie FIARDA,
MM Thomas COLIN, Jean-Marc MEUTERLOS,
Pouvoirs :

Madame Isabelle CÊTRE-LANGONET est désignée secrétaire de séance.

I. ACHAT D'UN TERRAIN POUR PÉRISCOLAIRE :

Madame Le Maire expose au Conseil municipal que la maison sise 28 Grande Rue sur la commune, propriété des conjoints GREYL-LAPOUILLE, est en vente ainsi que les parcelles AB234, AB235 et AB395. Ces parcelles se situent dans l'emprise de l'emplacement réservé n° 5 du PLUi. Elles sont attenantes au périscolaire et sont réservées dans le cadre de l'extension du périscolaire.

Vu la récente crise sanitaire,
Vu l'évolution permanente à la hausse des effectifs scolaires,

Madame Le Maire informe qu'il est nécessaire d'envisager l'agrandissement du périscolaire.

Madame Le Maire propose au Conseil municipal de faire l'acquisition dès à présent auprès des vendeurs d'une partie de ces parcelles AB234 et AB235 pour une surface d'environ 4.5 ares au prix de 6 000 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **De l'achat partiel des parcelles AB234 et AB235 pour une surface d'environ 4.5 ares au prix de 6 000 €.**
- **D'autoriser** Madame le Maire à contacter un géomètre afin de faire le bornage.
- **D'autoriser** Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette transaction.

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 0

Madame le Maire clôt les débats et lève la séance à 21h30.